



Non paiement de la pension alimentaire

Par **CAROLE**, le **10/04/2009** à **14:32**

Bonjour,

Depuis le 11 septembre 2008, j'ai la garde de ma fille. Son papa doit une pension alimentaire de 100euros dont je n'ai pas vue la couleur. Malgres les 800 kilometre qui nous separent, je sait qu'il travail au noir. Lorsqu'il a un remord il me met ds les bagage un mot me disant qu'il m'enverras a son bon gres la pension alimentaire officiel et que pour l'instant les cadeaux qu'il fait a sa fille lorsqu'elle est chez lui sont une forme de pension alimentaire officieuse Il est sans domicile fixe donc je n'ai pas d'adresse viable si se n'est celle de sa grand mere et se vante aupres de sa fille de toucher beaucoup d'argent. Qu'elle recour legale ai je afin de le condraindre a me payer cette pension et si il n'est pas considere comme solvable comment recuperer cette pension? Merci de vos conseils. CAROLE

Par **Marion2**, le **10/04/2009** à **17:47**

Bonjour,

Si cette personne est sans domicile fixe, il faut contacter la CAF et demander une Allocation de Soutien Familial. La CAF se retournera ensuite contre le père de votre fille. Je pense que saisir un huissier serait moins judicieux, puisque vous dites que cette personne travaille au noir et n'a pas de domicile.

Bon courage à vous.